



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

MP 2022-08

Pouvoir adjudicateur :

Désignation :

AGENCE DU TOURISME DE LA CORSE

17, boulevard du roi Jérôme -20181 AJACCIO Cedex 1

Tél : 04.95.51.77.77- Fax : 04.95.51.14.40

Courriel : mpublics@atc.corsica Adresse Internet : <http://www.corsica-pro.com>

Profil acheteur : <https://www.achatspublicscorse.com> L'acheteur agit en tant que pouvoir adjudicateur.

Objet du marché : Le présent marché a pour objet l'hébergement des sites internet de l'Agence du tourisme de la Corse.

CPV principal : 72415000-2 (Services d'hébergement pour l'exploitation de sites WWW.) CPV additionnel 1 : 50324100-

3 Numéro de référence du marché : MP 2022-08

Procédure et forme du marché : Le présent accord-cadre est passé en vertu des dispositions de l'article R.2123-1, 1° du Code de la Commande Publique, régissant la procédure adaptée.

Durée du marché : L'accord-cadre commence à la date de l'accusé de réception de sa notification pour une durée initiale de 1 année. Il est renouvelable 1 fois par reconduction tacite pour une période de 1 année. La durée maximale de l'accord-cadre est de 24 mois.

Type de marché de services : Services– Services TIC

Type de prix : Les prestations sont traitées à prix unitaires. Les prix unitaires du bordereau de prix sont appliqués aux quantités réellement exécutées.

Montant maximum de l'accord cadre : 15 000 € HT / an.

Critères d'attribution : Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés notés sur 20 et énoncés ci-dessous :

Critères	Pondération
1. Critère Conformité de l'offre aux dispositions du cahier des charges	30 %.
2. Critère Compréhension de la problématique	20 %.
3. Critère Prix des prestations	35 %.

Modalités essentielles de financement et de paiement :

Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours.

Règlement par Mandat administratif.

Fonds : ATC

Imputation budgétaire : compte 611 « Contrats de prestations de services »

Délivrance du DCE

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur : <https://www.achatspublicscorse.com> avec référence ATC/ MP 2022-08

Conditions de remise des candidatures et des offres

La transmission des candidatures se fait obligatoirement par voie électronique via le profil d'acheteur : <https://www.achatspublicscorse.com>

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats.



La remise des candidatures contre récépissé n'est pas autorisée.
La présentation d'une candidature sous forme d'un support physique électronique n'est pas autorisée.
L'envoi des candidatures par voie postale n'est pas autorisé.

Instance chargée des procédures de recours :

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE BASTIA

Villa Montepiano

20407 BASTIA

France

Organe chargé des procédures de médiation : Comité Consultatif Interrégional de règlement amiable des litiges, boulevard Paul Peytral, 13282 Marseille Cedex 20.

Précisions concernant les délais d'introduction des recours :

*Recours gracieux auprès de l'autorité compétente et d'un recours en annulation dans un délai de deux mois suivant notification de la décision, conformément aux articles R.421-1 à R.421-7 du code de justice administrative.

*Référé précontractuel, effectué avant conclusion du marché : (art. L. 551.1 Code de Justice Administrative).

*Référé contractuel effectué après conclusion du contrat : articles L 551. 13 à L.551.16 du code de justice administrative.

La présente consultation est une consultation initiale.

Date d'envoi du présent avis à la publication : Le 6 septembre 2022

Date limite de réception des offres : Le lundi 3 octobre 2022 à 16 heures (heure française)

Cette consultation sera publiée sur les supports suivants :

Corse-Matin et Nice-Matin, www.achatspublicscorse.com, www.corsica-pro.com .